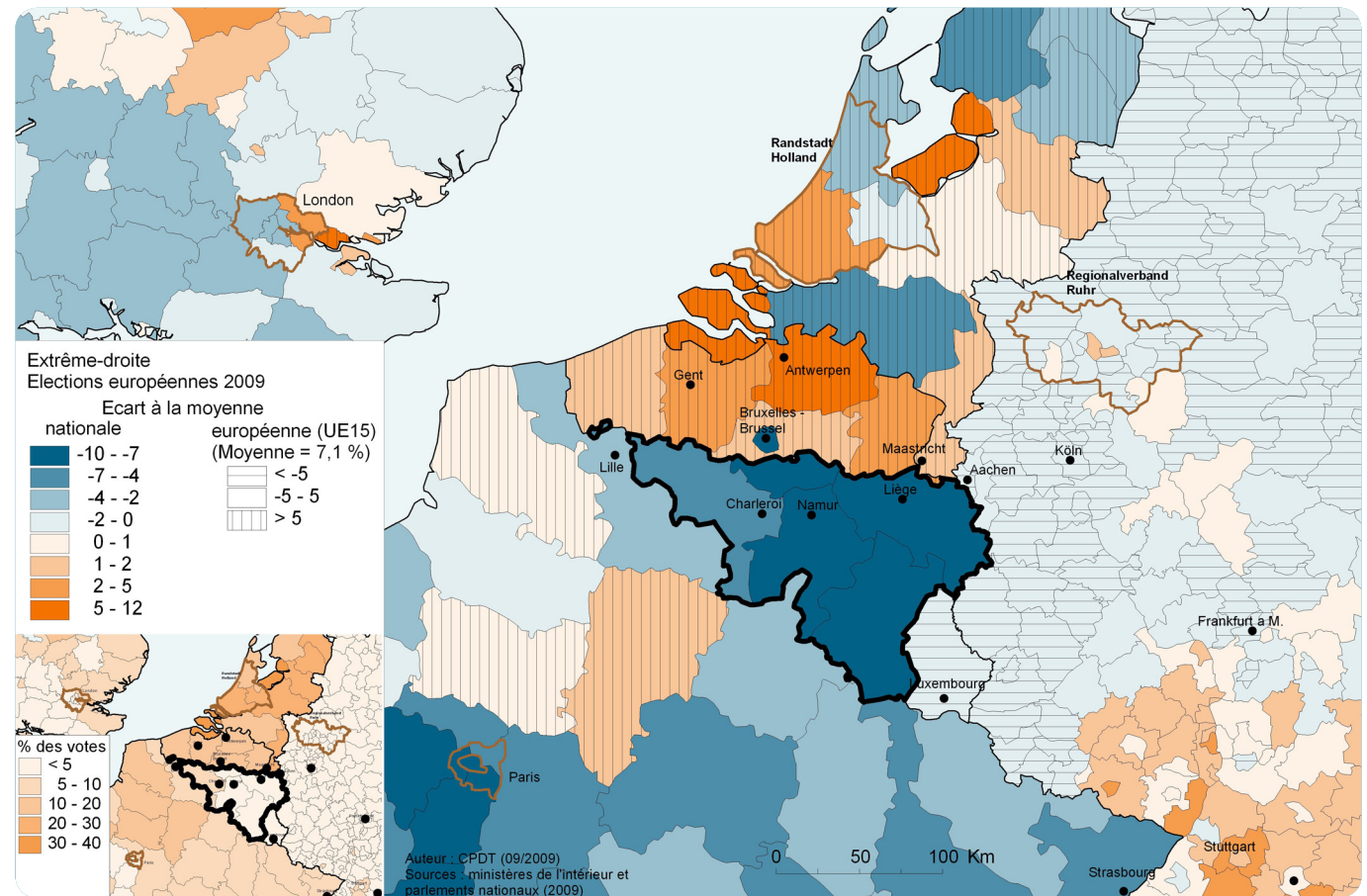


Tant par rapport aux moyennes nationales, qui restent pertinentes parce qu'elles sont les fondements des systèmes partisans, même pour les élections européennes, que par rapport à celle de la zone étudiée, l'extrême-droite apparaît faible en Wallonie, avec des scores qui ne sont plus supérieurs à ceux enregistrés en Allemagne. La faiblesse est évidemment spectaculaire par rapport à la Flandre, où l'extrême-droite peut s'appuyer sur les fortes traditions nationalistes communautaires de larges pans du mouvement flamand, mais aussi par rapport aux zones contiguës d'ancienne industrialisation en France : le FN français, bien qu'en recul, est mieux implanté dans les anciennes zones industrielles de tradition socialiste ou communiste du Nord-Pas-de-Calais que ce n'est le cas pour l'extrême-droite en Wallonie. La faiblesse de l'extrême-droite dans le bassin de Londres tient à la fois à une difficulté générale de percée en Grande-Bretagne liée au système électoral uninominal majoritaire, ainsi qu'à la prospérité plus grande du sud-est anglais, qui ne connaît pas, comme les anciens bassins du centre et du nord de l'Angleterre, les crises structurelles de reconversion liées à l'abandon des vieilles industries.

Elections européennes 2009. Extrême-droite

L'extrême-droite dans l'Europe du nord-ouest (2009)



Elections européennes 2009. Extrême-droite

Niveau spatial :

France : départements (NUTS 3) ; Royaume-Uni : comtés (NUTS 3) ; Allemagne : Kreise (NUTS 3) ; Pays-Bas : Provinces (NUTS 2) ; Luxembourg : NUTS 0 ; Belgique : Provinces (NUTS 2).

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Ecart à la moyenne nationale : part du parti dans l'unité locale auquel on soustrait la part moyenne du parti dans le pays.

Ecart à la moyenne européenne : part du parti dans l'unité locale à laquelle on soustrait la part moyenne du parti pour les pays de l'Europe des 15.

Méthode de classification :

Ecart à la moyenne nationale : limites des classes définies sur base des discontinuités naturelles.

Ecart à la moyenne européenne : écart à la moyenne de 5 points.

Données utilisées :

Votes valables – élections européennes 2009.

Sources des données :

Parlement européen (http://www.europarl.europa.eu/parliament/archive/elections2009/fr/index_fr.html) ; Belgique : SPF Intérieur (<http://elections2009.belgium.be/fr/>) ; France : Ministère de l'intérieur (<http://elections.inte->

rieur.gouv.fr/) ;

Pays-Bas : De telegraph (<http://www.telegraaf.nl/verkiezingen/ep2009/>) ;

Allemagne : Parlement (http://www.bundeswahlleiter.de/de/europawahlen/EU_BUND_09/ergebnisse/kreisergebnisse/109/) ;

Royaume-Uni : Parlement (<http://www.parliament.uk/commons/lib/research/rp2009/rp09-053.pdf>) ;

Luxembourg : Ministère de l'intérieur (<http://www.elections.public.lu/fr/>).

Auteurs :

Pablo Medina Lockhart (pmedinal@ulb.ac.be – 02.650.65.16) et Prof. Christian Vandermotten (cvdmotte@ulb.ac.be).

Statistiques :

Moyenne Europe des 15 : 7,1 %
Moyenne Belgique : 11,3 %
Moyenne Allemagne : 2,6 %
Moyenne France : 6,4 %
Moyenne Luxembourg : 0,0 %
Moyenne Pays-Bas : 23,9 %
Moyenne Royaume-Uni : 6,2 %

Valeur minimum : 0,0 %

Valeur maximum : 34,2 %

